

**PATRICK AUTEAU**



## **COMPTABILITÉ BANCAIRE – RÉGLEMENTATION BANCAIRE ET RISQUES**

### **EXPERIENCES PROFESSIONNELLES**

#### **Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2013**

- Afges – Formation Banque-Finance – Consultant et formateur - Formations dans les établissements de crédit et les sociétés de financement sur :
  - Comptabilité bancaire.
  - Comptabilité des activités de marché (devises, titres et dérivés).
  - Audit comptable bancaire et le contrôle interne comptable bancaire.
  - Réglementation prudentielle.
  - Aspects comptables et prudentiels des établissements de paiements et des établissements de monnaie électronique.
  - Présentation des états financiers du secteur bancaire.

#### **Avril 2008 à juin 2013**

- Directeur de la Sarl Pierrette BLANC – SCACCHI et ASSOCIES, conception et animation de formations à la réglementation et à la comptabilité bancaire.
  - Interventions de conseil et d'assistance auprès de plusieurs établissements bancaires dans le domaine de la réglementation bancaire, notamment sur la mise en place du nouveau Reporting COREP et FINREP européen, du Reporting SURFI et sur la formalisation des procédures, dans le domaine de la comptabilité bancaire, notamment l'analyse de la piste d'audit, la révision des retraitements IFRS.

#### **De 1972 à 2008**

- Directeur comptable et fiscal de la Caisse d'Épargne Poitou-Charentes.
  - En charge de la production des comptes annuels et des comptes consolidés de la Caisse d'Épargne Poitou-Charentes et de ses filiales, ainsi que du Reporting réglementaire destiné à la Commission Bancaire. En 2004, j'ai été chef de projet IFRS dans le cadre de l'application des normes comptables et financières internationales pour les comptes consolidés du Groupe Caisse d'Épargne.
  - Membre du comité de direction de la Caisse d'Épargne Poitou-Charentes.
  - Membre du comité comptable de la plateforme financière du Groupe des Caisses d'Épargne.
  - Agent commercial de guichet – 2 ans.

- Responsable d'agence – 6 ans.
- Chef des guichets d'une Caisse Centrale – 4 ans.
- Responsable de la gestion des valeurs mobilières et des moyens de paiements – 2 ans.
- Chargé des actions de développement – 2 ans.
- Contrôleur de gestion – 4 ans.
- Directeur de secteur – 5 ans.

## FORMATIONS

- Diplôme de l'école des cadres du Groupe des Caisses d'Epargne (label HEC).
- DESS de gestion des PME (mention très bien).
- Certification IFRS délivrée par l'ESSEC.
- Diplôme d'expertise comptable.

## LANGUES

- Français.